

INSCRIPTIONS ECOLE PRIMAIRE RENTREE 2019 - 2020

Sont concernées toutes les familles ayant un enfant né en 2016 ou 2017 et les familles nouvellement arrivées sur les communes de Bény sur mer, Reviers ou Fontaine Henry.

Comment procéder?

1. Inscription auprès de la Communauté de Communes SEULLES TERRE ET MER.
Les parents doivent contacter la Communauté de Communes pour retirer un dossier d'inscription :

Communauté de Communes SEULLES TERRE ET MER
10, Place Edmond Paillaud/Creully sur Seules
02 31 36 11 36
s.dondeyne@cdc-stm.fr

Le dossier peut également être retiré auprès de la mairie de votre domicile.
Il vous sera remis un certificat d'inscription après remise du dossier complété.

2. Admission à l'école

Vous pouvez ensuite prendre contact avec l'école pour convenir d'un rendez-vous muni des documents ci-dessous :

- le certificat d'inscription délivré par la Communauté de Communes
- des photocopies du carnet de santé de l'enfant (attestant des vaccinations obligatoires)
- le livret de famille
- un certificat de radiation (pour les enfants qui étaient scolarisés dans une autre école)

Madame NICOLLE - Ecole Primaire de Fontaine-Henry
Tél.: 02 31 08 19 53

**Une matinée «Portes ouvertes» aura lieu Samedi 16 mars à
9h30 à la maternelle de Reviers.**

Merci de votre compréhension
Mme Nicole